PÊCHE CÔTIÈRE
ET AQUACULTURE

PROTEGE

Pacific Community
Communauté du Pacifique

SPREP
PROE

Financé par l'Union européenne

PROTEGE
PROJET RÉGIONAL OCÉANIEN DES TERRITOIRES POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

Rapport technique – Contrat CPS 19/601

Acquisition des connaissances sur les ressources et les données des pêches côtières

ADECAL TECHNOPOLE
NOUVELLE-CALÉDONIE

Période de référence : 1er juillet 2020 – 31 décembre 2020

Communauté du Pacifique, Nouméa

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE CALÉDONIE
POLYNÉSIE FRANÇAISE
WALLIS ET FUTUNA
ÎLES PITCAIRN

Résumé

Ce rapport technique présente les réalisations du deuxième semestre 2020 pour le contrat CPS 19/601 qui lie l'ADECAL Technopole et la CPS dans le cadre du Programme PROTEGE. L'ADECAL Technopole, étant chef de file du Thème 2 du Programme PROTEGE, a également fournis un rapport d'activité technique et financière pour le 2e semestre 2020 pour l'ensemble de la thématique. Le présent rapport y est donc étroitement lié et reprend la même structure de présentation.

Ainsi, le contrat CPS 19/601 a été signé par les deux parties le 24/12/2019. Il est dédié à la réalisation des opérations et des actions suivantes :

Opération 6B.1 : Evaluation de la pression de pêche sur les ressources

Action 6B.1.1 : Evaluation de la pression de pêche sur les ressources récifo-lagonaires ;

Action 6B.1.3 : Moyens innovants de suivi et de surveillance des zones de pêches isolées.

Opération 6B.2 : Connaissances des ressources exploitées ;

Action 6B.2.1 : Acquisition de connaissances scientifiques sur l'état des stocks, l'écologie et les traits de vie d'espèces halieutiques ;

Actions 6B.2.2 : Acquisition de connaissances techniques sur les modes d'exploitation des ressources halieutiques.

Opération 6B.3 : Observatoire des pêches côtières ;

Action 6B.3.1 : Mise en place d'un observatoire des pêches côtières.

De manière générale, 7 actions ont été en cours de réalisation lors du 2e semestre 2020, dont 5 actions qui ont été lancées lors de ce semestre.

- Evaluation des stocks holothuries dans les eaux intérieures de la Nouvelle-Calédonie
- Evaluation et la caractérisation de la pêche non professionnelle rurale en Nouvelle-Calédonie (lancée lors de ce semestre)
- Echantillonnage biologique des produits de la mer aux points de vente stratégiques (lancée lors de ce semestre)
- Bilan statistiques 2019 sur la pêche professionnelle (lancée lors de ce semestre)
- Mise en place des suivis des exportations d'holothuries (lancée lors de ce semestre)
- Définition et mise en place de la structure informatique de l'OPC (lancée lors de ce semestre)
- Modernisation Stylog phase 2

6 missions en Province Nord, 12 missions en Province Sud et 1 mission en Province des Îles ont été réalisées pour coordonner les actions en cours et rencontrer les homologues des collectivités.

Opération 6B.1 Evaluation de la pression de la pêche sur les ressources récifo-lagonaires

Synthèse du semestre écoulé

Cf. 6B.3 et les missions de l'observatoire des pêches côtières

➢ Action 6B.1.1 Evaluation de la pression de pêche sur les ressources récifo-lagonaires

Action incluse avec les missions de l'observatoire des pêches côtières, cf 6.B3

➢ Action 6B.1.3 Moyens innovants de suivi et de surveillance des zones de pêche isolée

Cette action a été traitée lors du sous-comité de pilotage « Pêche Côtière » du 20 août 2020. Ainsi, la direction des Affaires Maritimes (DAM) du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a obtenu des premiers résultats concernant l'analyse de la fréquentation de ces espaces et un pilote satellite radar est actuellement en cours. La seconde phase de ce projet a été lancée et consiste à affiner le travail d'analyse, à tester de nouvelles technologies, à rédiger le cahier des charges des futurs développements aujourd'hui nécessaires et à étudier la possibilité technique de s'appuyer sur la flotte de pêche locale pour multiplier les capacités de détection. Le projet pilote de bouées acoustiques, inscrit dans la programmation initiale de PROTEGE Thème 2, est toujours d'actualité mais fait actuellement face à des difficultés liées à un déficit local de compétences. Les travaux en cours permettront à la DAM de revenir vers le sous-comité de pilotage Thème 2 qui se tiendra en février 2021 afin de préciser plus finement le projet. A ce stade du projet, nous ne disposons pas de plus d'information.

Opération 6B.2 Connaissance des ressources exploitées

Synthèse du semestre écoulé

Deux appels d'offres ont été diffusés lors du 1er semestre 2020 pour i) réaliser une évaluation des stocks d'holothuries en Nouvelle-Calédonie et ii) réaliser l'évaluation et la caractérisation de la pêche non professionnelle rurale en Nouvelle-Calédonie.

Lors du 2e semestre de 2020, le Consortium Ginger/Soproner a été retenu pour réaliser l'action i) : un travail de dimensionnement en concertation avec les gestionnaires provinciaux et les principaux acteurs privés de la filière holothuries a été réalisé pour prioriser les zones prioritaires à échantillonner. Ce travail a mené à la production d'une synthèse hiérarchisant les sites/zones suivant une approche multicritère qui a permis de proposer un dimensionnement cohérent pour la phase opérationnelle du projet. Suite à ce travail, une demande a été transmise au fonds régional pour augmenter l'enveloppe dédiée à cette action de 10.7 M CFP.

Un consortium piloté par Catherine Sabinot de l'IRD a été retenu pour réaliser l'action ii) : Cette action est en attente de la signature définitive des conventions.

Les deux projets sont en cours de réalisation et ce, jusqu'à la fin de 2021.

Perspectives pour le semestre à venir

- Poursuite de la 2nd phase de l'évaluation des stocks d'holothuries en Nouvelle-Calédonie, plus spécifiquement, l'étape A (collecte des données, élaboration de la mise en œuvre et préparation de l'étape terrain) et l'étape Terrain (Echantillonnage);
- Réalisation de la 1ère phase de l'étude sur l'évaluation et la caractérisation de la pêche non professionnelle rurale en Nouvelle-Calédonie (définir les zones prioritaires et valider le protocole retenue) ;
- Définition et lancement de la 2e phase de l'étude sur la pêche non professionnelle rurale en Nouvelle-Calédonie, selon les recommandations produites lors de la 1ere phase de l'étude, principalement en échantillonnant les zones prioritaires identifiées qui n'auront pu être couvertes lors de la 1ere phase ;
- Dimensionnement et lancement de l'étude des tailles à 1ère maturité sexuelle pour différentes espèces d'holothuries, après concertation avec la Polynésie française sur la sélection d'espèce d'intérêts communs ;
- Dimensionnement de l'étude des tailles à 1ère maturité sexuelle pour différentes espèces de poissons lagonaires à enjeu.

Modifications demandées en termes de programmation

Aucune

➢ Action 6B.2.1 Acquisition de connaissances scientifiques sur l'état des stocks, l'écologie et les traits de vie d'espèces halieutiques

<u>Evaluation des stocks holothuries dans les eaux intérieures de la Nouvelle-Calédonie</u>

- Suite à l'appel d'offre publié en juin 2020, une seule proposition a été soumise au chef de file. Le porteur de projet est le consortium composé des firmes Ginger Soproner et Dexen. Il est également appuyé par un comité scientifique composé de membres de l'IRD, de l'IFREMER et de l'Université australienne de Southern Cross ;
- La proposition est jugée conforme aux cahiers des charges qui se voulait non-exclusif en termes de zones à étudier. Le comité de suivi du projet a jugé le dossier acceptable et de bonne qualité suite à une évaluation multicritère ;
- La proposition a été stratifiée selon des zones géographiques et le comité de suivi a confié un travail préliminaire au prestataire pour qu'il dimensionne l'étude selon les priorités des gestionnaires et du cadre budgétaire alloué ;
- Le 08/09/2020, le contrat concernant « Définition concertée du projet » a été signé entre les deux parties. Les résultats attendus de ce mandat étaient de :

- Réaliser un travail concerté avec chacune des trois provinces et le comité de suivi (ajuster le choix des sites, zones, objectifs, approches méthodologiques globales et rechercher un optimum coût/bénéfices) pour cibler les zones d'intérêt prioritaire ;
- Restituer une synthèse hiérarchisant les sites/zones suivant une approche multicritère ;
- Proposer un dimensionnement cohérent pour la phase opérationnelle du projet.

- Ce mandat a été restitué le 06/11/2020 et le dimensionnement de la seconde phase tient compte des paramètres suivants :
  - Capacité d'échantillonnage de 25 transects par jour et par binôme quelle que soit la profondeur ;
  - Densité retenue de l'échantillonnage de 5 transects/km² ;
  - Budget total de l'étude de 27 000 000 FCP ;
  - Echantillonnage sur les zones prioritaires identifiées à l'issue des échanges avec les provinces ;
  - Superficies couvertes par les résultats de l'étude de 1500 km^2, dont environ 500 km^2 pour la zone de Belep.

Figure 1 : Bilan de la priorisation par Province à l'issue des échanges au 22/10/2020. La priorisation de la PIL est en cours de discussion

Le budget permet l'expertise sur 9 zones (Tableau 1) avec :

1/ Un partage des moyens et des ressources sur 3 zones :
- La zone des Belep (zone 05_PN) sera échantillonnée avec les moyens à la mer de l'IRD (attente de confirmation prochaine de la mission avec l'ALIS) ;
- La zone des herbiers peu profonds de la Foa/Moindou (Zone_17_PS) sera échantillonnée par la PS avec un accompagnement sur le terrain par l'ADECAL. Le reste de la zone 17 n'est pas intégré dans l'étude ;
- La sous partie de la Zone 7_PN peu profonde (BALABIO_SHALOW) zone des herbiers peu profonds de Balabio) sera échantillonnée par la PN sans accompagnement sur le terrain. L'échantillonnage de cette zone ne requiert pas les financements PROTEGE.

2/ L'échantillonnage sur 7 zones exclusivement avec les moyens PROTEGE (total de 682 km²) :
- 3 zones des Lifou : zones 4_PI, 5_PI, 6_PI ;
- 2 zones en PN (outre la zone 05) : zone 4_PN et le complément de la zone 7_PN non échantillonné par la PN (BALABIO_DEEP) ;
- 2 zones en PS : zone 20_PS et zone 23_PS.

Tableau 1 : Plan opérationnel (les superficies sont indicatives)

Province	Zone	Nom	Superficie km²	Expertise	Moyens à la mer	Terrain
Province des Iles	Zone 04_PI	LIFOU	25,2	PROTEGE	PROTEGE	PROTEGE
	Zone 05_PI	LIFOU	8,0	PROTEGE	PROTEGE	PROTEGE
	Zone 06_PI	LIFOU	8,3	PROTEGE	PROTEGE	PROTEGE
Province Nord	Zone 04_PN	KOUMAC	150,3	PROTEGE	PROTEGE	PROTEGE
	Zone 07_PN	BALABIO_DEEP	40,7	PROTEGE	PROTEGE	PROTEGE
		BALABIO_SHALOW	28,5/96,2	PROTEGE	PN	PN
	Zone 05_PN	BELEP	485,3	PROTEGE	IRD	PROTEGE /IRD
Province Sud	Zone 20_PS	NOUMEA_SUD	223,5	PROTEGE	PROTEGE	PROTEGE
	Zone 23_PS	THIO	226,4	PROTEGE	PROTEGE	PROTEGE
	Zone_17_PS	LA FOA	112,3	PROTEGE	PS	PS/ PROTEGE

3/ L'ambition du projet nécessite la réalisation d'un sous échantillonnage des 2/5 des superficies du tableau 1 pour faire converger la densité d'échantillonnage à 5T/km² avec les moyens de l'étude. Sans cette réduction, la densité d'échantillonnage théorique est d'environ 2T/km².

4/ La phase de terrain ainsi dimensionnée correspond à la mobilisation d'environ 217 ETP sur 61 jours de missions.

Une demande a été formulée au Service du Parc Marin et de la Pêche du Gouvernement pour la mobilisation du navire Amborella afin d'optimiser les conditions de travail.

Perspectives

- Engager la suite des opérations notamment le travail d'élaboration et de validation des modalités de mise en œuvre. Ce travail permettra d'engager le travail de segmentation des images par photo-interprétation permettant d'ajuster les superficies à échantillonner sur les zones retenues.

- Le 22/12/2020, le contrat concernant « Réalisation de la phase opérationnelle de l'évaluation des stocks d'Holothuries dans les eaux intérieures de la Nouvelle-Calédonie » a été signé entre les deux parties ;
- La prestation se déroule en 4 étapes :
    - Etape A : - Collecte des données, Elaboration de la mise en œuvre et préparation de l'étape terrain ;
    - Etape Terrain : Echantillonnage ;
    - Etapes B&C : Analyse des données collectées, Estimation des stocks et restitution des livrables.

Les aspects opérationnels détaillés pour les prochains semestres 2021 sont présentés dans le document fourni en Annexe 1.

Tableau 2.: Planning prévisionnel en Mois. A noter que la durée de réalisation des rapports est relative à la fin des opérations de terrain. Sur la base de la planification ci-dessous, le rapport final serait disponible courant décembre 2021.

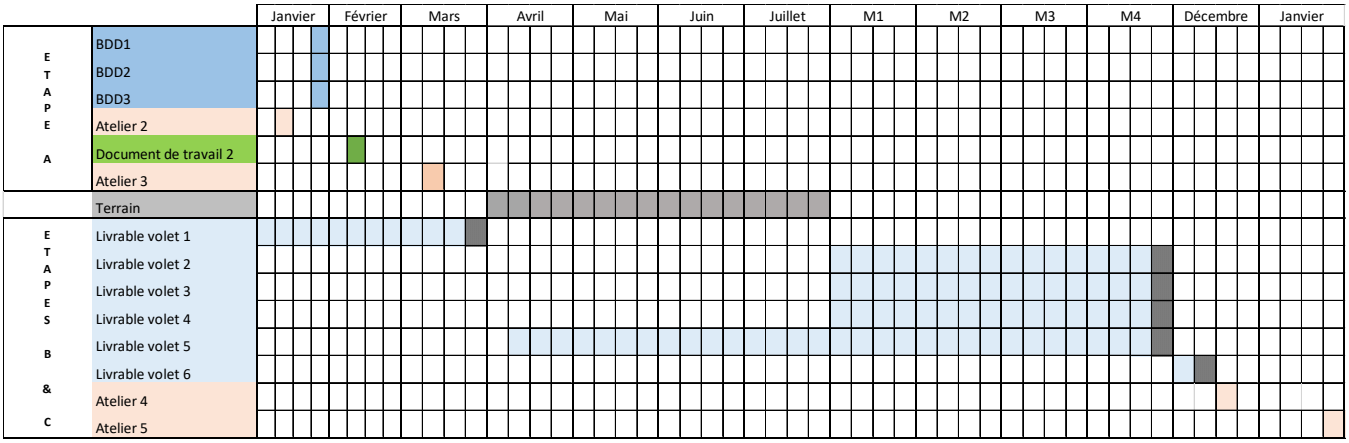

➢ Action 6B.2.2 Acquisition de connaissances techniques sur les modes d'exploitation des ressources halieutiques

<u>Evaluation et la caractérisation de la pêche non professionnelle rurale en Nouvelle-Calédonie</u>

- Le 30 juillet 2020, une seule proposition a été présentée au Conservatoire des Espaces Naturels (CEN), qui est l'institution qui représente l'initiative IFRECOR en Nouvelle-Calédonie. L'équipe de PROTEGE est étroitement liée au pilotage de ce projet puisque les résultats qui en découleront viendront alimenter un des grands chantiers de l'Observatoire des Pêches Côtières. Ainsi, le porteur principal de la proposition est Catherine Sabinot, chercheure à l'IRD et elle est appuyée par un consortium composé de membres de l'Institut Agronomique Néo-Calédonien (IAC), de l'IFREMER et de Dexen (Voir proposition en Annexe 2);
- La proposition est jugée conforme aux cahiers des charges selon le comité de suivi du projet. Quelques échanges sur la méthodologie ont mené au démarrage du projet le 03/12/2020 où l'équipe de réalisation a présenté le planning de réalisation ;

Perspectives

Les perspectives pour le prochain semestre (2021 semestre 1) sont :

- Collecte et analyse bibliographique des 3 sites pilotes à l'étude (Thio, Touho et Lifou) ;
- Tenue d'un atelier pour valider l'approche méthodologique et fixer les critères de priorisation des futurs sites pilotes qui pourront être couverts dans le cadre d'une seconde phase de projet. Cette seconde phase sera pilotée par l'Observatoire des Pêches Côtières et devrait être lancée au second semestre de 2021 ;
- Consolidation des outils d'enquêtes ;
- Rencontres de présentations du projet et tenues d'enquêtes préparatoires sur les sites pilotes.

Plus de détails sur le déroulé du projet sont fournis dans le document soumis par l'IRD en Annexe 2.

Opération 6B.3 Observatoire des pêches côtières

Synthèse du semestre écoulé

La mission, le plan stratégique et le plan d'actions juillet 2020/juin 2021 de l'Observatoire des Pêches Côtières (OPC) ont été définis lors du 1er semestre 2020. Dès le 6 juillet 2020, l'OPC a pu profiter de la tenue des journées de la mer pour présenter ses objectifs et ses résultats attendus. Le 2nd semestre 2020 a permis le démarrage de certaines actions identifiées dans le plan d'actions. Il a également été marqué par le départ anticipé en congé maternité de la coordonnatrice. Les tâches ont dû être redistribuées à la fois à l'interne de l'équipe de la Technopole mais aussi à des prestataires.

Perspectives pour le semestre à venir

- Poursuite des échantillonnages biologiques des poissons et crustacés sur plusieurs points de vente ;
- Restitutions des résultats issus des échantillonnages de 2020, auprès des pêcheurs collaborateurs, des membres des associations professionnelles et des équipes techniques des collectivités ;
- Poursuite des suivis des exportations d'holothuries ;
- Définition et mise en place de la structure informatique de l'OPC ;
- Mise à disposition de Bip Bip pour la Province des Îles Loyauté ;
- Définition des termes de références d'une étude sur les retombées économiques de la filière pêche récifo-lagonaire de Nouvelle-Calédonie ;
- Finalisation des conventions de partage des données qui relieront les collectivités à l'OPC ;
- Publication du bilan statistique 2019 sur la pêche professionnelle par le Gouvernement, sur la base des données fournies par l'OPC pour la pêche côtière ;
- Publication du premier rapport annuel ;
- Définition et mise en place un plan de communication et de membership pour l'OPC

- Pour Stylog phase 2, poursuivre l'écriture et le développement des spécifications fonctionnelles, le développement des spécifications, la mise en place de rapport et la formation et l'accompagnement de l'outil auprès des aquaculteurs.

Modifications demandées en termes de programmation

Aucune

➢ Action 6B.3.1 Mise en place d'un observatoire des pêches côtières

<u>1-Echantillonnage biologique des produits de la mer aux points de vente stratégiques</u>

- Depuis août 2020, l'OPC coordonne les échantillonnages biologiques d'espèces halieutiques d'importance sur des points de vente stratégiques. Deux points d'échantillonnage ont été déployés : i) le marché de Port Moselle et i) l'UCPM de Lifou. Le service halieutique de la CPS a mis en place un portail de saisie qui est utilisé couramment par l'OPC ;
- Au port Moselle, les échantillonnages sont effectués à chaque vendredi et ce pour 4 vendeurs/pêcheurs ;
- A l'UCPM de Lifou, les échantillonnages ont démarré le 21/10/2020 et sont dépendants des différents arrivages ;
- Un seul échantillonnage a pu être réalisé à l'UCPM d'Ouvéa ;
- Depuis l'absence de la coordonnatrice de l'OPC, les échantillonnages sont assurés à la fois par l'animateur PROTEGE, un technicien de la Province SUD et une stagiaire de la Province des îles.

- 24 échantillonnages conduits sur 4 pêcheurs professionnels réguliers ont mené à l'échantillonnage de 4937 poissons de 97 espèces, dont plus de 9 espèces avec au moins 50 spécimens mesurés ;

Tableau 3. Nombre d'échantillons par espèces d'intérêts commerciaux

Nom scientifique	*Nom commun*	*Nombre échantillonné*
Poissons		
Rastrelliger kanagurta	Maquereau	566
Moolgarda seheli	Mulet queue bleue	445
Lethrinus nebulosus	Bec de canne	191
Scarus spp	Perroquets	30
Bolbometopon maricatum	Perroquet à bosse	0
Lethrinus atkinsoni	Bossu doré	584
Lethrinus harak	Bossu d'herbe	1
Lethrinus miniatus	Gueule rouge	58
Lutjanus adetii	Rouget de nuit	707
Lutjanus argentimaculatus	Vieille de palétuvier	0
Lutjanus gibbus	Lutjan queue en pagaie	20
Lutjanus vitta	Jaunet	170
Naso unicornis	Dawa	80
Siganus argenteus	Picot bleu	429
Siganus fuscescens	Picot gris	0
Siganus woodlandi	Picot bleu	0
Siganus lineatus	Picot rayé	0
Epinephelus maculatus	Grisette, loche Ouitoé	17
Epinephelus coioides	Loche à tâches orange	0
Plectopomus leopardus	Saumonée léopard	195
Epinephelus cyanopodus	Loche bleue	10
Etelis coruscans	Vivaneau flamme	3
Etelis carbunculus	Vivaneau chien rouge	8
Pristipomoides spp	Vivaneaux rose, poulet…	30
Crustacés		
Scylla serrata	Crabe de palétuvier	55
Panulirus pennicilatus	Langouste grosse tête	0
Panulirus longipes bispinosa	Langouste rouge	0
Panulirus versicolor	Langouste porcelaine verte	0
Panulirus ornatus	Langouste porcelaine	0
Parribacus caledonicus	(Popinée)	0
Parribacus antarcticus	(Cigale de mer)	0
Scyllarides squammosus	(Cigale de mer)	0

- Le premier bilan statistique relatif aux échantillonnages du port Moselle sera produit en janvier 2021. A titre d'exemple, voici quelques statistiques descriptives qui pourraient émanées des données prélevées :

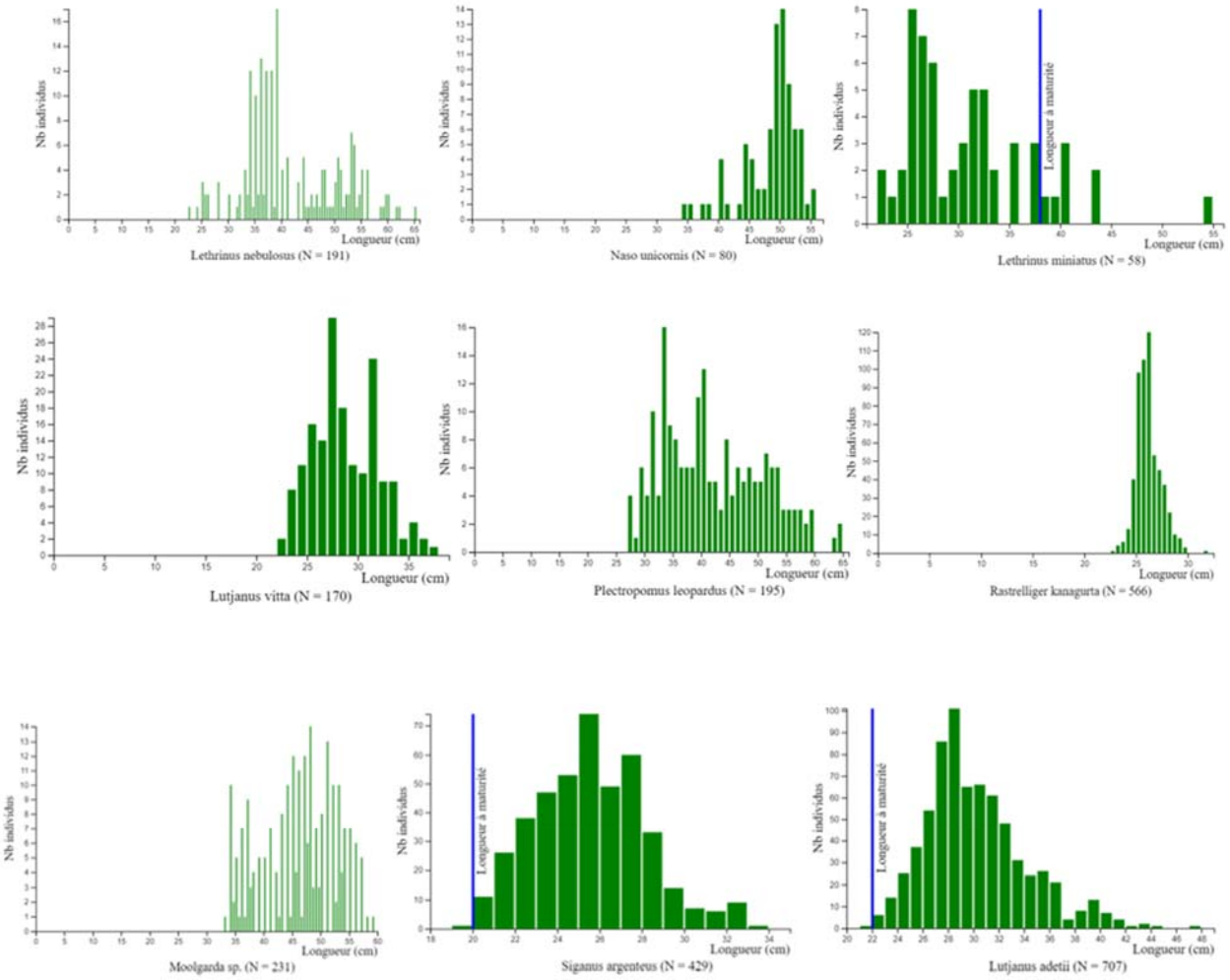

Figure 2. Structures de taille pour chacune des 9 espèces à intérêt commercial dont l'échantillonnage est composé de plus de 50 individus.

Perspectives

- Fixer des objectifs d'échantillonnage cohérents avec la liste des espèces prioritaires qui a été établie en intégrant prioritairement les besoins des gestionnaires des pêches ;
- Poursuivre les échantillonnages sur les points de ventes actuels ;
- Augmenter l'effort d'échantillonnage et le nombre de points de ventes (Ouvéa et Koumac) ;
- Augmenter le nombre d'espèces commerciales échantillonner à plus de 50 individus, particulièrement les crustacées ;
- Produire un bilan statistique pour les échantillonnages de 2020 au port Moselle ;
- Restituer le bilan statistique du port Moselle aux pêcheurs/vendeurs impliqués ainsi qu'aux gestionnaires.

2- Bilan statistiques 2019 sur la pêche professionnelle

- Un atelier avec les collectivités et la CPPNC a été tenu le 02/09/2020 pour définir les futurs indicateurs communs pour représenter la pêche professionnelle en Nouvelle-Calédonie. Ces indicateurs constitueraient le socle qui serait ensuite transmis à la DAM dans le cadre de sa publication annuelle ainsi que pour une première publication de l'OPC.
- Les indicateurs retenus sont :
    - Autorisations de pêche délivrées en Nouvelle-Calédonie
    - Nombre de navires armés à la pêche
    - Typologie des navires (nombre, matériau, longueur, âge)
    - Nombre de marins (patron, matelot), sexe, pyramide des âges
    - La production déclarée
    - Chiffre d'affaire, prix à la 1ere vente, les charges d'exploitation
    - Indicateurs économiques
    - Effort de pêche
    - Indicateurs des captures

Type d'indicateur	Indicateur
Effort de pêche	jours de mer / an
Effort de pêche	jours de mer / mois
Effort de pêche	jours de mer / pêcheur
Capture	kg / jour de mer
Capture	kg / pêcheur
Economique	CA en francs CFP / kg
Economique	CA en francs CFP / jour de mer

Perspectives

Depuis l'absence de la coordonnatrice de l'OPC, François Prioul, le coordonnateur du Programme des pêches hauturières, a piloté cette action. L'ensemble des données relatives aux indicateurs retenus a été récupéré et une publication préliminaire est prévue pour février 2021.

3- Mise en place des suivis des exportations d'holothuries

- En collaboration avec les deux seuls exportateurs d'holothuries de Nouvelle-Calédonie, un protocole de suivi du nombre d'individus séchés par espèce exporté a été mis en place le 09/11/2020 ;
- Il s'agit donc d'un suivi régulier pour alimenter une base de données temporelle et par espèce. Les résultats agiront en tant qu'indicateurs de l'état de la ressource et serviront en tant qu'outil d'aide à la décision pour la mise en place de futures réglementations sur l'holothurie (dont celles liées à l'inscription CITES).

Perspectives

Depuis l'absence de la coordonnatrice de l'OPC, le suivi de ces échantillonnages sont assurés par l'animateur PROTEGE et par les deux exportateurs calédoniens.

4- Définition et mise en place de la structure informatique de l'OPC

- Les référents provinciaux concernés (services des pêches et services informatiques) ont tous été contactés par la coordonnatrice de l'OPC, pour leur présenter la mission de l'OPC et échanger sur la faisabilité de mettre en relation les info-centres provinciaux relatifs à la pêche professionnelle au méta info-centre de l'OPC ;
- Chacun des services informatiques provinciaux ont transmis leur accord de faciliter la transmission de leurs données relatives à la pêche professionnelle à l'OPC : la province Sud utilisera le logiciel de saisie de données Bip Bip et a confirmé qu'elle mettrait à disposition, à très court terme, un portail de saisie Bip Bip pour la Province des îles qui pourra dès 2021 être opérationnel. De son côté, la Province Nord poursuivra la saisie des données

via son logiciel Badope. Par ailleurs, des données issues de la base de données navires des Affaires Maritimes seront pertinentes à adjoindre aux données provinciales ;

- Ainsi, le méta info-centre de l'OPC devra tout particulièrement être conçu pour récupérer et mettre en relation les données de pêche professionnelle provinciales, transmises au format Bip Bip et au format Badope. L'architecture des 2 bases est globalement la même (socle commun établi en 2008 à l'initiative du programme ZoNéCo, avec l'appui de la CPS) mais certains items ou données devront être homogénéisés pour assurer une présentation standardisée et cohérente pour l'échelle Pays ;
- Sur le plan administratif et contractuel : une charte de l'OPC a été élaborée et partagée aux référents des provinces et du gouvernement (services des pêches et services informatiques). Cette charte décrit la gouvernance de l'observatoire, et précise les principes et conditions de collecte et de diffusion par l'OPC des données de pêche professionnelle des provinces et des affaires maritimes ;

Perspectives

Depuis l'absence de la coordonnatrice de l'OPC, l'ŒIL a été officiellement sollicité, depuis le 22/12/2020, pour fournir une assistance technique pour la conception et la création du méta info-centre de l'Observatoire des Pêches Côtières, ainsi que ses interrelations.

Cet appui est structuré en deux phases :

- Phase 1 - Proposer différents scénarios techniques pour la mise en place de l'Observatoire ;
- Phase 2 - Mise en œuvre du scénario retenu, avec l'appui d'un prestataire dédié.

La phase 1 est en cours de réalisation et devrait être livrée en février 2021. La livriaosn de la phase 2 est prévue pour décembre 2021.

<u>5- Modernisation Stylog phase 2</u>

- La firme DEVNC a été sélectionnée pour réaliser cette prestation le 06/08/2020. Elle est appuyée étroitement par le Groupement des Fermes Aquacoles (GFA) ;
- L'écriture des spécifications fonctionnelles est en cours de réalisation. Celles qui ont été validées sont en cours de développement (40 % de réalisé) ;
- L'écriture des spécifications prend énormément de temps (plus que ce qui été prévu), il a donc été décidé de ne pas attendre que tout soit écrit pour développer le logiciel. Le développement se fait désormais dès que des groupes de spécifications sont validés.

Perspectives

Poursuivre l'écriture et le développement des spécifications fonctionnelles, le développement des spécifications, la mise en place de rapport et la formation et l'accompagnement de l'outil auprès des aquaculteurs.